



Bonjour chers parents de patineurs,

Voici quelques informations et consignes en ce début de saison,

- La saison débute le **6 septembre**.
- Avant le début de la saison, le **formulaire de reconnaissance de risque de Patinage Québec** **DOIT** être rempli, imprimé puis apporter à votre premier cours. Il se trouve sur notre site Web.
- Avant chaque cours, vous devez remplir le **Questionnaire de dépistage quotidien de symptômes de la COVID-19** en format **papier**. Ce formulaire doit être remis au capitaine de glace (personne qui prend les présences), **avant chaque cours**. Il se trouve sur notre site Web.
- Si vous ou votre enfant présentez des symptômes de COVID-19 ou avez été en contact avec une personne ayant eu un résultat positif, **ne vous présentez pas à l'aréna**. Suivez les consignes de la Santé publique à cet égard. Pour assister à la pratique de votre enfant, vous devrez ajouter votre nom sur la feuille de dépistage quotidien de votre enfant. La distanciation physique de 2 mètres **doit être respectée en tout temps**.
- Toute personne de plus de 13 ans devra présenter un **passport vaccinal** pour entrée dans l'aréna. La vérification sera effectuée par les employés de l'aréna. **Arrivez tôt, il risque d'y avoir de l'achalandage.**
- Les **visiteurs doivent mettre un couvre-visage** avant d'entrer, et pour tout déplacement dans l'aréna. On recommande à tous les enfants d'en porter un aussi, jusqu'à ce qu'ils soient sur la glace. Les enfants de 10 ans et plus **DOIVENT** le porter, jusqu'à leur arrivée sur la glace.
- Vous devez vous **laver les mains** à l'aide du désinfectant fourni à l'entrée.
- Votre enfant doit arriver à l'aréna **prêt pour la séance**, habillé et coiffé. Les chambres sont accessibles **pour les PATINEURS SEULEMENT**, aucun parent n'est autorisé à entrer. Un maximum de **12 personnes** est autorisé dans les chambres pour les 17 ans et moins. Un maximum de **6 personnes** est autorisé dans les chambres pour les 18 ans et plus. Pour les petits patineurs qui ont besoin d'aide pour mettre les patins, le parent accompagnateur pourra le faire dans les estrades.



- Nous recommandons que votre enfant apporte un **petit bac** qui lui permettra de déposer son masque (une fois sur la glace), ses protège-lames, ses mouchoirs, etc. Le bac restera sur le bord de la bande pendant son cours.
- Le parent accompagnateur est tenu de demeurer dans les estrades pendant toute la durée du cours de l'enfant (en respectant les deux mètres de distance), afin de répondre aux besoins de ce dernier (toilettes, mouchage de nez, etc.). **Les entraîneurs et les assistants de programme ne seront pas autorisés à toucher les enfants en cette période de COVID-19.**
- Une rencontre aura lieu en début de saison pour les parents des patineurs du programme Patinage Plus, où ils recevront plus de renseignements sur le programme et la saison. La date de cette rencontre sera annoncée sous peu.

Rappel : les parents peuvent s'adresser au membre du CA qui est présent en tout temps pendant les cours de Patinage Plus ou **pour toute question** relative au cours ou à l'évolution de son enfant.

Veillez prendre note que notre moyen le plus rapide et efficace de communiquer avec vous est via notre **page Facebook**. Ne manquez donc pas de vous y abonner dès maintenant en cliquant sur « Suivre » (et non pas seulement sur aimer la page)! Nous y affichons les cours reportés, les renseignements sur les cours spéciaux, et toutes les mises à jour concernant les mesures à prendre pour la COVID-19.

Nous vous remercions de votre collaboration, n'hésitez pas à nous écrire pour toute question ou tout commentaire.

Le conseil d'administration CPA Ste-Julie